

# INFORMATIONS AUX HABITANTS

## 1. OPERATION " BRIochES DE L'AMITIE ".

L'opération des Brioches de l'Amitié 2017 a permis de recueillir la somme de **1.073,24 €** (809,45 € en 2016), qui a été versée à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de la Région de Sarreguemines qui a également fourni directement les brioches. Merci aux donateurs et à l'U.S St-Jean.

## 2. RAPPEL - DISTRIBUTION SACS MULTIFLUX LE 25 OCTOBRE 2017 A LA SALLE AJLC.

La prochaine distribution de sacs multiflux par le SYDEME aura lieu **mercredi 25 octobre 2017 de 13h 30 à 19h 00 à la salle A.J.L.C**, rue du Stade. Vous munir de votre carte PASS SYDEME.

Pour les nouveaux habitants, la demande de la carte PASS SYDEME devra être faite lors de la distribution.

Vous pourrez également apporter vos piles usées et vos anciennes lunettes lors de cette permanence.

## 3. COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2017.

La Commémoration du 11 Novembre 2017 débutera par une messe commune pour les communautés de paroisses Ste Cécile aux Pays des Lacs et St Jean Baptiste des Etangs, célébrée à 09h 00, en l'église de LOUPERSHOUSE.

A **11 heures** aura lieu le dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Saint-Jean Rohrbach, suivi d'un vin d'honneur sous le préau couvert des écoles. Tous les habitants y sont cordialement invités.

## 4. PASSAGE DU RELEVEUR ENEDIS (ex E.R.D.F).

Le prochain passage du releveur de compteurs électriques aura lieu du **22 novembre 2017 au 27 novembre 2017**. En cas d'absence au domicile vous pourrez communiquer vos index par internet sur le site [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) ou par téléphone au 09 70 82 53 83 prix d'un appel local.

## 5. INSCRIPTION POUR LES FONDS DE COUPE ET BOIS EN STERES PAR BUCHERON.

Les souhaits pour les fonds de coupe et les bois enstérés se feront au secrétariat de mairie jusqu'au **30 novembre 2017 inclus**. Les personnes intéressées devront obligatoirement disposer d'un chauffage total ou partiel au bois. Une seule demande est valable par foyer.

## 6. MANIFESTATION EN L'HONNEUR DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS.

La manifestation en l'honneur des personnes de plus de 65 ans aura lieu **dimanche 26 novembre 2017 à partir de 11h 30** à la salle A.J.L.C. Les invitations individuelles seront envoyées prochainement.

## 7. ATTRIBUTION DES PRODUITS DES BAUX DE CHASSE 2017 AUX PROPRIETAIRES.

Les listes par lot de chasse ainsi que les montants à percevoir par les propriétaires sont affichées dans le tableau d'affichage situé à l'extérieur de la mairie depuis le 11 octobre 2017. Les montants à percevoir par lot et par are sont les suivants : **0,1347 € / are** pour le lot n° 1 ; **0,069221 € / are** pour le lot n° 2 et **0,017823 € / are** pour le lot n° 3.

La liste sera également consultable au secrétariat de mairie durant les heures d'ouverture au public. Les sommes en question seront payées par la trésorerie de Puttelage aux Lacs, par virement bancaire, après transmission d'un relevé d'identité bancaire (RIB) à la trésorerie par le propriétaire.

## 8. FERMETURE DE LA DECHARGE DES DECHETS VERTS SISE RUE DES FLEURS.

La décharge des déchets verts, située rue des Fleurs, est fermée pour cause de travaux durant 4 semaines dont 3 semaines pour séchage du béton. **Elle ne pourra donc normalement plus être ouverte pour 2017 du fait que la C.A.S.C stoppera les ramassages des bennes de déchets verts après le 11 novembre. Une éventuelle ouverture jusqu'au 30 novembre sera à l'étude et nous vous tiendrons informé des modalités si décision favorable.**

Ce nouveau dispositif ne pourra par conséquent plus être mis en action cette année. Il sera opérationnel à compter de l'année prochaine, à la réouverture de la décharge verte, certainement en mars-avril 2018.

Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités pratiques qui y seront liées, notamment les jours et horaires d'ouverture qui se feront sous surveillance. Pour information, l'ensemble des déchets verts stockés actuellement a été broyé, un nivellement général réalisé sur la plateforme et une mise en herbage y est également prévue.

## 9. RAPPEL - RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES A 16 ANS.

Le recensement militaire pour les jeunes est obligatoire à partir de 16 ans. Il n'y a pas de convocation spécifique émise par la mairie. Ce recensement enclenche la mise à disposition d'un certificat qui sera demandé pour toute inscription à des examens ou concours.

## 10. RAPPEL - INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES.

Les inscriptions sur les listes électorales seront ouvertes jusqu'au **30 décembre 2017**. Les inscriptions se feront au secrétariat de mairie sur la base du volontariat. Il faudra rapporter obligatoirement une pièce d'identité ainsi qu'une facture avec domiciliation. Seuls les jeunes ayant obtenu leurs 18 ans dans l'année seront inscrits d'office.

St-Jean Rohrbach, le 17 octobre 2017.



Le maire

Cyrille FETIQUE